

Communiqué de presse

Paris, le 28 janvier 2009

Accor émet un emprunt obligataire de 600 millions d'euros

Accor a procédé avec succès aujourd'hui au placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, à taux fixe, d'une durée de 5 ans (maturité 4 février 2014), assorti d'un coupon de 7,50%.

Accor a pu réaliser cette émission dans de bonnes conditions compte tenu de son faible niveau d'endettement et de son rating long-terme BBB avec perspective stable donné par Fitch et Standard & Poor's. L'opération a été placée auprès de plus de 200 investisseurs institutionnels européens.

Cette opération permet une diversification des sources de financement du Groupe et un allongement de la durée moyenne de sa dette.

Les arrangeurs de cette opération sont Deutsche Bank, Natixis, et Société Générale Corporate Investment Bank.

Accor, groupe mondial et leader européen dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans près de 100 pays avec 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers :

- l'**Hôtellerie**, avec les marques **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6**, représentant 4000 hôtels et près de 500 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment **Lenôtre** ;
- **les Services Prépayés**, 30 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et fidélisation, gestion des frais professionnels).

CONTACTS PRESSE

Alain Delrieu
Attaché de Presse
Senior
Tél. : +33 1 45 38 84 85

CONTACTS INVESTISSEURS

Eliane Rouyer-Chevalier
Directeur Relations Investisseurs
et Communication Financière
Tél. : +33 1 45 38 86 26

Solène Zammito
Directeur Adjoint Relations
Investisseurs
Tél. : +33 1 45 38 86 33